

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres présents du comité directeur

DOMFAING le 24 juin 2026 – 19 h 45

Présents : Christophe COSSIN, Marc DELEPINE, Michel FEICHT, Isabelle FRIRY, Éric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT, Jean-Pierre VOYEN.

Excusés : Jérôme DOMBRAT, Arnaud FRANCOIS, Louis LECOMTE.

Invité : Damien DA SILVA

1- Infos du Président

Infos :

Depuis le dernier comité en visio du 01 04 2026, Louis LECOMTE a confirmé sa démission au 1^{er} juillet. Le 17 06 l'assemblée générale de la fédération s'est déroulée en visio. Il a surtout été question de finances et du sur le Pass Prévention Santé dont la mise en place aura lieu au 1^{er} juillet.

MIRECOURT et THAON CHENIMENIL nous ont invités à leurs AG respectives, ce jour pour MIRECOURT (le CD s'est excusé) et le 12 septembre pour THAON (Christophe COSSIN représentera le comité).

Dates à retenir : le comité de septembre est fixé au mercredi 9 septembre à 19h45 à DOMFAING et l'assemblée générale le 27 septembre à RUPT SUR MOSELLE. Prochain conseil de Ligue le 27 juin à TOMBLAINE et colloque de zone à SCHILTIGHEIM les 29 et 30 août.

Pour le reste tous les compte rendus ont été transmis au fur et à mesure, peut être des compléments suivant les commissions de ce soir.

Pôle gestion de l'activité

Arbitrage

Formation : Pierre HECHT de THIAVILLE et Julien ROBERT de SAINT DIE ont été reçus au grade de JA1. Jérôme DOMBRAT de SAINT DIE est toujours dans son cursus de JA3 qui sera finalisé sur la première phase de la prochaine saison. A venir, formation AR à HAGUENAU le 28 06 pour Lydia BERBE et Lilou SAINT DIZIER de BEGNECOURT. Willy MEYERHOFF et Damien DA SILVA vont suivre la formation JA3 sur la saison prochaine et Laurent DURAND la formation de formateur AR JA1

Amendes :

Pénalité de 40€ à NEUFCHATEAU absent à l'aide à l'arbitrage à MIRECOURT

Pénalité de 18€ à NEUFCHATEAU forfait au tour 4 de coupe des Vosges.

Pénalité de 18€ à NEUFCHATEAU forfait au tour 6 de coupe des Vosges ter avec une pénalité de 60€ pour indemniser le déplacement du club d'ANOULD qui a trouvé porte close.

Pénalité de 18€ à ELOYES forfait au tour 5 de coupe des Vosges ter.

Pénalité de 18€ à VAGNEY forfait au tour 6 de coupe des Vosges bis.

Aide à l'arbitrage : les arbitres volontaires des clubs vosgiens sur les championnats individuels du Grand Est, n'étaient pas convoqués dans le cadre des obligations d'aide à l'arbitrage, tous les clubs ayant déjà rempli leurs obligations. C'est donc au club qui organisait qu'il incombe de payer les frais.

Arbitrage : pour la coupe des Vosges, les arbitres désignés le jour même par Jean-Pierre VOYEN pour la finale auront un crédit buvette de 10€. Le club organisateur recevra une demi-indemnité d'organisation pour les 6 tables installées.

Technique

Formation : Jean DA COSTA de MOYENMOUTIER et Michel FEICHT de XONRUPT ont suivi la formation technique d'entraîneur fédéral, les pratiques seront passées l'an prochain.

Céline LEMBACH de CHARMES VINCEY a demandé des informations sur les formations techniques. Jérôme DOMBRAT doit lui répondre.

Sélection Vosges : une équipe a participé aux inter comités à CHATENOIS LES FORGES les 20 et 21 juin. Madeline VOYEN fera le compte rendu de la compétition. En l'absence de Jérôme DOMBRAT, c'est Madeline qui a dû gérer beaucoup de choses pour l'organisation. Il faut faire une réunion technique rapidement pour mieux répartir les tâches lors des sorties de délégation.

Matériel et récompenses

Depuis le dernier comité, des récompenses ont été distribuées au Challenge Jeune, Challenge Payeur, Tournoi Féminin d'ÉTIVAL, finales des interclubs jeunes et finales de Coupe des Vosges.

BEGNECOURT et MIRECOURT ont utilisé le matériel du comité pour le T6 des interclubs jeunes.

Suite au départ de Louis LECOMTE, il faudra trouver un nouveau responsable des coupes et médailles.

Sportive

Organisations : depuis le dernier comité il y a eu 4 journées de championnat par équipes, 5 tours de coupe des Vosges, 2 tours d'interclubs jeunes, le deuxième challenge jeune et le Challenge Payeur.

Réunions : 3 visios ont permis aux clubs de suivre les tirages au sort de la coupe des Vosges et réunion concernant la gestion informatique des interclubs jeunes 2026 / 2027 a eu lieu le 20 06 aux FORGES.

Calendrier 2026-2027 : Vittel a soulevé le problème que le premier tour du challenge jeunes du 10 janvier est positionné sur la même date que le tour 2 des interclubs régionaux. 4 autres dates sont possibles, mercredi 11 11 (AG de la Ligue), 27 12 (vacances de Noël), 3 01 (fin des vacances de Noël), 28 février (milieu des vacances scolaires). Le comité vote pour le 28 février.

Organisations 2026-2027 : le tableau d'attribution des organisations est validé et sera transmis aux clubs.

2- Pôle développement promotion

Visite des clubs : Visite de clubs de CHARMES VINCEY et TT Ballons.

Pour CHARMES VINCEY, nouveau comité avec des membres motivés à donner une nouvelle dynamique au club. Tous sont « novices » dans la gestion d'un club. Pas d'inquiétudes majeures sur la capacité du club à perdurer. Voir le compte-rendu pour plus de détails.

Pour TT Ballons, excellente dynamique avec l'équipe dirigeante. Belle gestion des jeunes. Idée soumise de faire un classement par équipes aux interclubs jeunes. Plus de détails dans le compte-rendu.

Visites à venir : SAINT DIE le 10 juillet (Éric et Arnaud) et UZEMAIN à la rentrée (beaucoup de départs).

Club en danger VAGNEY avec une vague de départs et un club au bord de la fermeture et LA BRESSE à surveiller suite à 2 départs.

Visites d'ÉTIVAL et BAINS LES BAINS à prévoir.

Actions développement : tournoi féminin à ETIVAL, belle réussite grâce au club d'ÉTIVAL. Tournoi à faire perdurer sur plusieurs années. Caler la date 2026/2027. L'indemnité à verser au club sera prélevée dans la section bourse aux clubs.

Convention LGETT :

Mérite fédéral : propositions de médailles pour Bernard MAYENOBE de SAINTE MARGUERITE et Laurent JACQUEMIN de BEGNECOURT pour l'échelon bronze, Jean PETIT de VITTEL et Arnaud FRANCOIS d'ANOULD pour l'échelon argent et Stéphane CACHET de VITTEL pour l'échelon or.

Bilan des actions menées et retour de la **convention avec la ligue** : document renvoyé dans les temps à Guillaume KRATZ

→ Axe fil rouge : animation scolaire. Pas d'animations spécifiques du CD mais des animations scolaires menées par ANOULD et BRUYERES. Objectifs atteints partiellement.
→ Action complémentaire : féminisation. Mise en place d'un tournoi féminin. Action menée partiellement car l'objectif de licences événementielles n'a pas été atteint.
→ Action bonus : tournoi à BUSSANG. Action menée partiellement car le nombre de licences événementielles n'a pas été atteint.
Document consultable si besoin.

Point licences : bilan au 21/06

Licences compétition : 745 (714 l'an dernier)

Licences dirigeant : 89 (96 l'an dernier)

Licences découverte : 2 (2 l'an dernier)

Licence liberté : 0 (0 l'an dernier)

Licences loisirs : 518 (544 l'an dernier)

Licences événementielles : 18 + 80 + 34 + 21 + 14 + 10 + 92 (école des champions) + 33 + 6 = 308 (209 l'an dernier)

Nombre de licences total = 1662 (1565 l'an dernier)

Bourse aux clubs : le calcul est en cours. Maintenant que la coupe des Vosges et toutes les compétitions sont terminées il sera possible de faire le bilan.

La dotation de 500€ à distribuer aux clubs partenaires sera répartie comme suit : 200€ à ETIVAL pour le tournoi féminin, 140€ à ANOULD pour ses actions scolaires, 80€ à TT Ballons pour le tournoi de Bussang et 80€ à BRUYERES pour son animation Baby Ping au centre aéré.

Avenir de la commission : départ d'Arnaud FRANCOIS pour un club du CD54, Arnaud ne pourra plus siéger officiellement mais restera en tant que consultant.

3- Pôle administratif et financier

Administratif

Dossiers de subvention : le dossier ANS a été complété par le bureau et des membres de la commission développement lors d'une réunion en visio le 6 mai.

La charte sport a été votée et les montants alloués aux clubs et au CD. Cette année le département a choisi de gérer directement la répartition des montants sans demander l'avis du comité départemental.

Point financier

Toutes les opérations comptables connues au 23 juin 2026 sont saisies, notamment les dernières indemnités d'organisation et d'arbitrage et les notes de frais reçues, qui seront validées ce jour.

Situation de la trésorerie :

Le solde de la trésorerie est égal à 61 931,59 €.

Il était de 57.140,07 € lors de notre dernière réunion de comité à DOMFAING du 12/01/2026 soit une augmentation de 4.791,52 € :

Validation des organisations : 5 compétitions ont été organisées depuis le dernier comité.

25/04/2026 5^{ème} tour des Interclubs jeunes à THAON LES VOSGES avec René PARIS, Lydia BERBE et Christophe COSSIN au juge-arbitrage et DOMPAIRE en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

01/05/2026 2^{ème} tour du Challenge jeunes à MOYENMOUTIER avec Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN et Christophe COSSIN au juge-arbitrage et ETIVAL et SAINT DIE présents en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

03/05/2026 Challenge Payeur à GERARDMER (organisation ANOULD GERARDMER) avec Eric MATHIS, René PARIS et Jérôme DOMBRAT au juge-arbitrage et SAINTE MARGUERITE en aide à l'arbitrage. Le

CD valide l'organisation et les clubs recevront une indemnité à partager de 170€ majorée de 40€ pour les 4 tables supplémentaires mises à disposition, soit 210€.

13/06/2026 6^{ème} tour des Interclubs jeunes à MIRECOURT (organisation MIRECOURT BEGNECOURT) avec René PARIS, Willy MEYERHOFF, Lydia BERBE et Christophe COSSIN au juge-arbitrage et NEUFCHATEAU absent excusé en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et les clubs recevront une indemnité à partager de 170€.

19/06/2026 Finales des Coupes des Vosges à SAINTE MARGUERITE avec Laurent DURAND au juge-arbitrage et ANOUL, LA BRESSE, LA HOUSIERE, UZEMAIN XONRUPT et DOMFAING en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 80 €.

Le total des dépenses engagées, pour ces 5 organisations, s'élève à 4 160,31 €.

Le total des notes de frais des JA est de 839,75 €

Le total des indemnités, pour les clubs organisateurs, est de 1.149,50 € (indemnités de salle et buvettes table des JA)

Le total des récompenses est de 655,93 €

Le total des dons versé par les aides à l'arbitrage est de 18,18 €

Les dépenses engagées pour ces cinq organisations, s'élèvent à 2.723,36 €, les recettes perçues à 3.699,18 € soit un solde est positif pour 975,82 € :

Récapitulatif des dépenses des organisations de la saison 2025-2026 :

Les dépenses de l'ensemble des compétitions organisées par le CDTT88 de la saison 2025-2026 s'élèvent à 9.582,44 €, les recettes sont de 7.928,97 € soit un solde négatif de -1.653,47 € :

Stages départementaux saison 2025-2026 : le coût des 4 stages départementaux s'élève à 1.273,50 € :

Résultat comptable provisoire excédentaire saison 2025-2026 :

Opérations restant à comptabiliser : indemnité pour le club d'ETIVAL suite à l'organisation du tournoi féminin pris en compte dans la bourse développement. Paiement des engagements aux Inter CD du 20 et 21 juin 2026 à pour un montant de 1096€. En attente de la réception des notes de frais de déplacement d'encadrement et de buvette.

La balance comptable, arrêtée au 23/06/2026, présente un total des charges de **17.470,44 €** et un total de produits de **27.642,90 €** soit un excédent provisoire de 10.172,46 €.

Pour rappel, la saison précédente présentait un total de charges de 24.660,14 € et un total de produits de 33.029,73 €, soit un résultat excédentaire de 8.369,59 €.

L'estimation des recettes à percevoir et des charges à payer, évaluées par rapport à la saison précédente, donnerait un bénéfice prévisionnel évalué à environ 4.650,00 €

Au vu du résultat prévisionnel d'environ 4.650,00 €, une augmentation des tarifs ne semble pas appropriée.

Situation financière des clubs :

La balance SPID présente un solde excédentaire de 114,34 €.

Seul le club de MONTHUREUX présente un solde à zéro :

17 clubs présentent une dette globale de 2.919,18 €, 10 clubs présentent un avoir global de 3 033,52 €.

La revalorisation des indemnités d'arbitrage suivant celle appliquée dans les tarifs de la ligue est à prévoir pour le budget prévisionnel. (JA 60€, JAA 45€ et AR 35€). Celle des frais kilométriques n'a pas encore été mise en place par la ligue, le CD s'alignera le moment venu.

La séance est levée à 22h30

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Eric MATHIS